

RESTAURATION DU RUISSEAU DU VAIRON COMMUNE DE JOURNET (86)

La Communauté de Communes de Vienne et Gartempe (CCVG) est détentrice de la compétence GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Elle réalise depuis le début des années 2000 des opérations de restauration pour reconquérir le bon état écologique de ses rivières comme l'exige la Directive Européenne sur l'Eau.

Le ruisseau du Vairon a pu bénéficier depuis 2022 d'opérations de restauration qui contribuent à améliorer la qualité de l'eau et la biodiversité.

Le Vairon est un affluent du Salleron. Sur le site des Bablinières, les travaux de reprofilage, recalibrage, l'aménagement de seuils et l'important piétinement bovin a parfois élargi de 2 à 6 mètres le lit du ruisseau. Les radiers ont quasiment tous disparus.

La collectivité a donc entrepris, en concertation avec l'éleveur, un travail de renaturation du lit et des berges. La divagation du bétail a été restreinte, couplée à des systèmes d'abreuvement.

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes de Vienne et Gartempe

Entreprises : SARL Giraudeau pour la morpho, la continuité et les abreuvoirs au niveau des Bablinières ; Gabillon pour la morpho et les abreuvoirs sur le reste du ruisseau ; SVJ Paysage pour la clôture sur l'ensemble du ruisseau.

Régie : Chantier d'insertion de la CCVG (Traitement de la ripisylve).

Période de réalisation et durée des travaux :

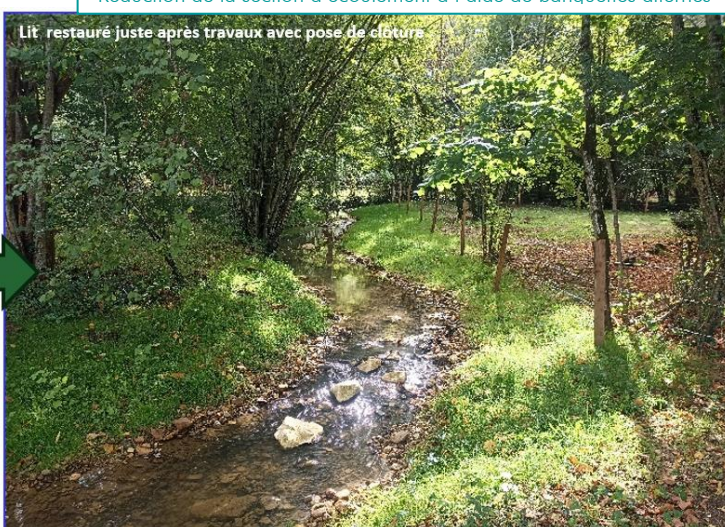
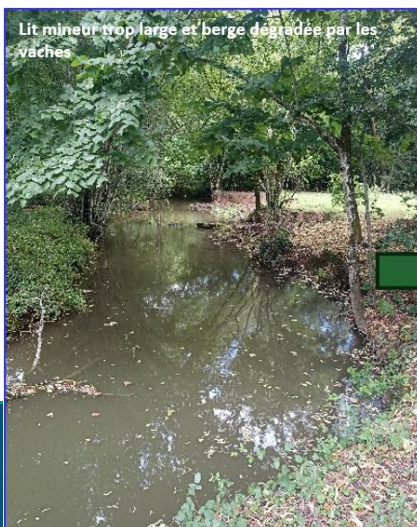
- Ripisylve traitée en 2021
- Morphologie/abreuvoirs/ continuité/clôture sur le tronçon des Bablinières en 2022
- Les autres tronçons ont été restaurés en 2023 et 2024

Présentation des objectifs précis (espèces visées, etc.) de l'action réalisée ou des travaux effectués :

- Stopper l'incision du lit et le reconnecter aux nappes alluviales,
- Retrouver une section d'écoulement adapté au débit du cours d'eau,
- Favoriser l'épuration du cours d'eau pour limiter son colmatage,
- Améliorer la qualité de l'eau,
- Diversifier les écoulements favorables à la biodiversité aquatique,
- Revaloriser la fonction paysagère du cours d'eau.



Réduction de la section d'écoulement à l'aide de banquettes alternées



Coût et financement du projet :

Type de travaux	Quantité	Coût	AELB	CD86	Fonds insertion	CCVG	
Restauration de la ripisylve	3 812	64 097,58 €	24 068,64 €	- €	24 460,88 €	15 568,06 €	24%
Abreuvoirs/gués	7	35 972,59 €	17 484,33 €	9 584,99 €	- €	8 903,27 €	25%
Clôture	2715	32 393,19 €	15 800,08 €	8 125,74 €	1 236,47 €	7 230,90 €	22%
Restauration morphologique	4390	337 720,68 €	162 263,49 €	94 908,90 €	2 843,71 €	77 704,58 €	23%
Restauration de la continuité écologique	2	2 424,64 €	1 204,19 €	325,13 €	162,71 €	732,61 €	30%
TOTAL		472 608,68 €	220 820,73 €	112 944,76 €	28 703,77 €	110 139,43 €	23%

Descriptif technique des travaux réalisés :

Réduction de la section d'écoulement à l'aide de banquettes minérales alternes :

Ces travaux ont été réalisés par le **chantier d'insertion** de la CCVG et des entreprises sur 4390 ml en 2022, 2023 et 2024. Des blocs et cailloux ont été disposés dans le lit pour réduire la section d'écoulement tout en accentuant les méandres déjà existants. **Des radiers ont été reconstitués** régulièrement (tous les 6 à 7 fois la largeur du lit restauré) pour recréer une diversité d'écoulements propice à la biodiversité et aux échanges entre la nappe d'accompagnement et le cours d'eau. **Des blocs ont également été posés pour favoriser les caches piscicoles.** **Les berges dégradées ont ensuite été reconstituées** avec de la terre et ensemencées avec un mélange prairial enrichi en fétuque.

Favoriser la continuité écologique :

Un seuil servait à alimenter un **bélier hydraulique** positionné à l'amont immédiat de sa confluence avec le Salleron. Encore en bon état, il permettait d'acheminer l'eau du ruisseau vers un château datant du XIXème siècle situé sur un point haut grâce à un dispositif mécanique utilisant l'énergie de la chute d'eau. Le propriétaire souhaitait maintenir l'ouvrage pour maintenir le dispositif fonctionnel. La solution de l'arasement a été écartée au profit de l'aménagement d'un **bras de contournement** (sur les conseils de la Fédération de pêche). Ce choix concilie patrimoine culturel et continuité écologique. Pourtant équipé de buses, le franchissement du seuil était sélectif et ne permettait pas la remontée du chabot, espèce à faible capacité de nage. Cette nouvelle configuration devrait lui être favorable lorsque le débit augmente. Le lit a été ensuite renaturé grâce au dépôt de blocs et cailloux et un radier a été aménagé pour permettre la répartition des eaux entre le lit principal et le bras de dérivation. Ces travaux ont été réalisés par une entreprise en 2022.

Création d'un bras de contournement de l'ouvrage favorable au franchissement piscicole





Restauration de la ripisylve par le chantier d'insertion de la CCVG - Passage à gué - Pose de clôtures en berge

Mise en défens du ruisseau :

5 abreuvoirs en berge et 2 abreuvoirs-passage à gué (stabilisés sur 2 berges) ont été installés. La mise en place de 2 715 ml de clôtures fixe en « barbelés » (choix de l'éleveur) permettent de préserver les berges et le lit du piétinement. Ces travaux ont été réalisés par 3 entreprises en 2021, 2022 et 2023.

Restauration ripisylve et gestion des embâcles :

Des travaux ont été réalisés par le chantier d'insertion de la CCVG sur 3 812 ml en 2022. Ils ont consisté à recéper les arbres en mauvais état sanitaire ; abattre des arbres penchants ou menaçant de tomber dans la rivière ou sur des biens ; en l'abattage sélectif d'arbres pour réaliser des alternances de zones d'ombre et de lumière et pour diversifier les classes d'âge ; élaguer des branches basses pour prévenir la formation d'embâcle ; enlever des embâcles qui entraînent un colmatage important, qui obstruent la continuité écologique, qui menacent un ouvrage ou qui peuvent provoquer une inondation ; débroussailler les berges préalablement à la pose de clôture ; réaliser des trouées pour permettre aux pelles mécaniques de restaurer le lit mineur ; conserver une sélection d'arbres morts non menaçants, favorable à la biodiversité (ex : servant de passage à mustélidés).

Etat des lieux avant / après :

Avant : Écoulement peu diversifié. Manque d'oxygénation.

Section d'écoulement trop grande par rapport au débit d'étiage, eau trouble chargée de matières en suspension, fond du lit colmaté, manque d'habitats aquatiques, obstacle à la continuité écologique, dégradation des berges et du lit par le bétail et les tracteurs.

Après : Aménagement d'un bras de dérivation pour faciliter la remontée piscicole. Restauration du lit et des berges, réduction de la largeur du lit, restauration en ensemencement des berges, mise en place de blocs pour diversifier les habitats, mise en défens des berges par une clôture, amélioration de la clarté de l'eau, meilleure oxygénation, retour d'une végétation aquatique, aménagement d'un passage à gué pour le passage du bétail et des tracteurs, Le ruisseau envasé et élargi est désormais resserré et dynamique. Les sédiments les plus fins continuent néanmoins à atterrir en bases eaux et sont chassés en période de hautes eaux.

Informations sur les aspects administratifs :

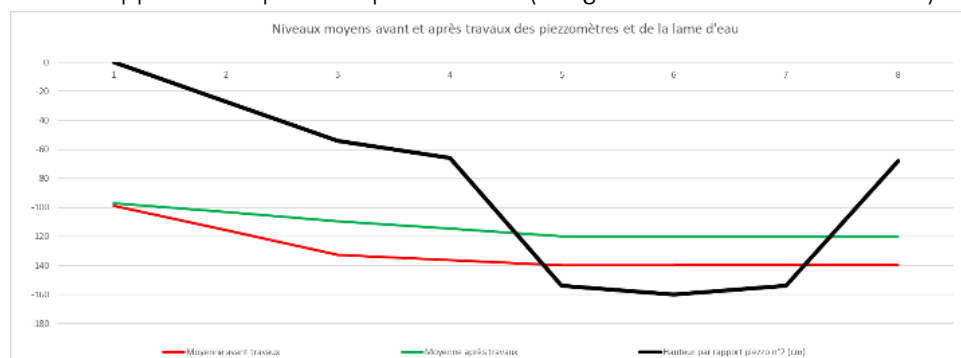


Ces travaux ont été réalisés dans le cadre du Contrat Territorial de Milieux Aquatique (CTMA) Gartempe et Creuse (2020-2025). Le site est rattaché à la masse d'eau « le Salleron et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec l'Anglin. Il est classé au titre du décret frayères (Chabot, Vandoise et Lamproie de Planer). Il est intégré au site N2000 de la vallée du Salleron.

Voir la vidéo de l'opération : <https://www.youtube.com/watch?v=UuD9GkM23-k>

Suivi mis en place : IBGN, IPR et analyses physico-chimiques (pas encore de résultats).

Un suivi piézométrique a été mis en place. La rehausse immédiate de la lame d'eau, de la nappe alluviale et le ralentissement du drainage de la nappe par le cours d'eau ont été mises en avant. Le niveau moyen annuel de la nappe était supérieur après travaux (malgré une sécheresse en 2022).



Contact pour ce projet :

TMR :

Arnaud CALENDRIER - 05 49 91 07 53 - arnaud.calendrier@ccvg86.fr

Vice-Président GEMAPI :

William BOIRON - 6 rue Daniel Cormier, BP 20017, 86502 MONTMORILLON

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.tmr-lathus.fr

